

Table des matières

Message du président, Jim Christie	1
Le Conseil 2019-2020	3
Nouveaux ATC.....	3
Bourses d'études de la Fondation de l'AATC.....	4
Nouveau livre sur la profession d'ATC	4
GeoEd.....	5
Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique	6
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2020.....	7
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2021	8
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2022.....	8
Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2023.....	8
Les prix nationaux en géomatique David Thompson	9
Modifications aux Règlements administratifs de l'AATC de 2020	11

Message du président, Jim Christie

(tiré d'un discours prononcé lors de l'AGA en ligne, le 22 mai 2020)

Hello Everybody, Bonjour

J'aurais préféré m'adresser aux membres en personne lors de notre réunion prévue à Mont-Tremblant, mais pour l'instant, nous devons profiter de la technologie moderne pour rester en contact. Tout d'abord, un grand merci aux membres pour leur confiance qui me permet d'agir en tant que votre président cette année. C'est à la fois un honneur et un privilège de servir les membres et de faire partie de notre grande association.

Je voudrais adresser mes sincères condoléances aux arpenteurs-géomètres de tout le pays qui auraient perdu un être cher pendant la pandémie. L'impact de la COVID-19 nous a tous affectés d'une manière ou d'une autre.

Au cours des derniers mois, on a beaucoup parlé des travailleurs essentiels et non essentiels au Canada. À mon avis, les arpenteurs-géomètres sont bien plus que de simples travailleurs essentiels. Notre économie et notre pays sont beaucoup plus solides grâce à nos excellents systèmes fonciers et à l'excellent travail que les arpenteurs-géomètres et leurs employés accomplissent chaque jour.

Les arpenteurs-géomètres d'aujourd'hui sont aussi ingénieux qu'ils l'ont toujours été. Ils sont plus que capables de relever de front nos défis actuels. Notre profession est profondément ancrée dans la tradition, mais a toujours adopté la technologie. Qu'il s'agisse d'utiliser les derniers outils de télédétection ou de tenir notre réunion annuelle en ligne.

Votre association étudie également la technologie pour aider à fournir une formation à nos membres, étudiants et arpenteurs-géomètres d'autres autorités. Nous avons travaillé d'arrache-pied au cours de la dernière année afin de fournir un diplôme canadien en ligne en arpentage et géomatique. Avec le soutien et la collaboration de toutes les associations d'arpentage et des établissements universitaires qui décernent des diplômes, je suis convaincu que nous pourrions bientôt atteindre cet objectif.

J'ai commencé ma carrière en arpentage en 1978 dans le nord de la Colombie-Britannique. J'ai toujours aimé la navigation de plaisance, la motoneige et le plein air en grandissant à Fort St John. L'industrie pétrolière et gazière était très occupée cette année-là et j'ai rapidement trouvé un emploi chez McElhanney. Au cours de ma première saison hivernale d'arpentage, l'idée de la motoneige pour le plaisir a commencé à perdre de son attrait. J'ai appris de nouvelles choses amusantes comme comment emballer une batterie de voiture, un trépied et un AGA 78 dans un sac à dos trappeur Nelson, puis faire de la raquette sur plusieurs kilomètres. Ce n'est pas longtemps après être devenu assistant que j'ai réalisé que je ferais mieux de suivre une formation. En 1979, je suis allé à la BCIT, la même année que les arpenteurs-géomètres du Dominion devenaient connus sous le nom d'arpenteurs des terres du Canada.

Quitter la maison pour faire des études postsecondaires à l'époque signifiait beaucoup de dépenses pour moi et mes parents. C'est pourquoi je suis très enthousiaste à l'idée de passer à un programme d'études en ligne. Cela ouvrira les portes à de nombreuses personnes qui n'ont pas les moyens de quitter leur communauté ou qui élèvent une famille et qui ont du mal à quitter le travail pour fréquenter une institution universitaire traditionnelle.

Au cours de l'année à venir, nous poursuivrons nos travaux pour améliorer la gouvernance de l'Association. Cela impliquera :

- d'examiner nos énoncés de mission, de vision et de valeurs
- d'examiner nos politiques de gouvernance actuelles et élaborer des politiques supplémentaires si nécessaire
- d'examiner les mandats du Conseil et le processus de recrutement
- d'examiner nos plans de relève pour le directeur exécutif et renforcer la relève d'urgence pour le directeur exécutif et les autres membres du personnel de l'AATC au besoin
- de renforcer le processus d'orientation du Conseil ; et
- d'envisager des moyens pour le Conseil de communiquer les stratégies potentielles aux principaux intervenants

J'ai hâte cette année de rencontrer de nombreuses personnes à travers le pays, même si ce ne sera pas nécessairement en personne. J'ai hâte d'assister aux réunions provinciales et de communiquer avec nos membres par téléphone ou vidéoconférence.

Merci.

Jim Christie, ATC, BCLS



Jim et Anna Christie

Le Conseil 2019-2020

Le Conseil suivant a été confirmé à l'AGA :



Jim Christie Président,
Vancouver, Colombie-Britannique



Robert Pinkerton, Président
sortant, Calgary, Alberta



Philippe J. Breau, Vice-président
Néguaac, Nouveau-Brunswick



Robert Halliday, Conseiller de
3ème année, Espanola, Ontario



Max Putnam, Conseiller de 2ème
année, Saskatoon, Saskatchewan



David Rochette, Conseiller 1
ième année, Québec, Québec



Geoffrey Connolly, nommé par le ministre
Cornwall, Île-du-Prince-Édouard



Leona Irons, nommée par le
ministre, Curve Lake, Ontario



Jean Gagnon, Arpenteur général
du Canada, Ottawa, Ontario

Nouveaux ATC

Félicitations aux personnes suivantes qui ont reçu un brevet d'ATC depuis le dernier numéro de Communiqué :

- Olivia Sabo, Vancouver, Colombie-Britannique
- Benjamin Restivo, Peterborough, Ontario
- Curtis Blackwood, Whitehorse, Yukon
- Andrew Hancock, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
- Benoit Fortier, Québec, Québec

- Geneviève Marquis, Ottawa, Ontario
- Moe Mouallem, Edmonton, Alberta
- Amber Petrushka, Brock, Saskatchewan
- Paul Allan Craig, Saskatoon, Saskatchewan
- Jamie Leslie, Ottawa, Ontario
- Mathieu Bourgeois, Saskatoon, Saskatchewan

Bourses d'études de la Fondation de l'AATC

Tous les ans, la Fondation de l'Association des Arpenteurs des Terres du Canada octroie des bourses d'études. Cette année le bureau de direction a décidé d'octroyer des bourses de 2 000\$ à quatre étudiants inscrits dans des programmes postsecondaires en géomatique. Une des quatre bourses est réservée à une femme.

Les gagnants de bourses de cette année en ordre alphabétique:



Ian Anderson
4^e année, Université
du Nouveau-
Brunswick



Hang Hong
4^e année, Université
du Nouveau-
Brunswick



Maria Le
4^e année,
Université de
Calgary



Esha Minchin
2^e année, BCIT
Technologie de génie
géomatique

Pour obtenir un formulaire de demande et d'autres informations sur le programme de bourses d'études de la Fondation de l'AATC, visitez le site Web de l'AATC à :
<https://www.acls-aatc.ca/fr/etudiants/bourses-detudes/>

Nouveau livre sur la profession d'ATC

En novembre 2018, le Conseil de l'Association des arpenteurs des terres du Canada a décidé de procéder à la production de son premier livre sur la profession d'ATC, issu de la plume de l'auteur renommé Charlie Wilkins.

Les grands axes de cette publication de l'AATC porteront sur les régions du Canada qui sont pertinentes aux activités de l'Association, telles que les océans du Canada, les territoires du Nord, les parcs nationaux et les terres des Premières Nations. De plus, cette publication examinera le rôle crucial des femmes dans le domaine de l'arpentage au Canada.

L'objectif global de cette publication est de fournir une expérience captivante et variée à ses lecteurs. Grâce à l'inclusion d'une variété d'éléments indépendants fascinants qui sont pertinents aux intérêts de l'Association, chaque lecteur pourra trouver du sien dans cet ouvrage qui éveillera la curiosité du début à la fin.

À ce stade, Charlie a terminé ses entrevues et se concentre sur l'écriture du texte sur lequel il a travaillé, en partie, pendant la saison hivernale sur une île grecque. La situation pandémique a retardé son retour au Canada, qui ne s'est produit qu'à la fin de juin. Cette nouvelle publication sera disponible au printemps 2021.

Financièrement, nous avons accumulé 66 % des contributions requises du coût prévu du projet de livre. Cet automne, nous ferons circuler une partie du contenu du livre et effectuerons un autre blitz pour tenter de combler le manque à gagner financier.

GeoEd

Le portail se télécharge actuellement de cours en ligne sur une variété de sujets, disponibles par un simple clic de la souris. Aujourd'hui, plus de 200 cours sont offerts sur GeoEd. Ces cours comprennent des webinaires en direct et interactifs, mais la plupart des cours sont entièrement sous forme d'autoapprentissage avec des vidéos et d'autres documents numériques. Les arpenteurs-géomètres peuvent s'inscrire à n'importe quel cours et le compléter à leur guise.

Nous sommes heureux d'annoncer que les organisations suivantes sont des fournisseurs enregistrés GeoEd :

- Association of British Columbia Land Surveyors
- Alberta Land Surveyors' Association
- Association of Ontario Land Surveyors
- Ordre des Arpenteurs-géomètres du Québec
- Association of Nova Scotia Land Surveyors
- Association of Prince Edward Land Surveyors
- Association of Newfoundland Land Surveyors
- Association des Arpenteurs des Terres du Canada
- Géomètres professionnels du Canada
- Four Point Learning
- URISA chapitre Ontario

Les organisations qui sont des fournisseurs inscrits peuvent présenter des cours à l'aide de GeoEd et être représentées au comité consultatif de GeoEd.

En raison de la grande quantité de cours disponibles, les utilisateurs de GeoEd remarqueront des améliorations sur la façon dont le magasin GeoEd est organisé pour faciliter la recherche de sujets d'intérêt.

En ce qui concerne le module d'enregistrement du PPC, nous avons récemment accueilli l'Association of Ontario Land Surveyors au sein du groupe qui comprend l'AATC, l'Association of British Columbia Land Surveyors et la Saskatchewan Land Surveyors' Association. Ceci signifie que les personnes qui

sont des BCLS et des ATC, par exemple, n'ont à enregistrer leurs heures de PPC qu'une seule fois dans le module d'enregistrement de PPC de GeoEd et les deux associations ont accès aux données.

www.geoed.ca

Vers un diplôme en ligne en arpentage/géomatique

En 2018, toutes les associations d'arpentage et les 6 établissements d'enseignement délivrant des diplômes d'arpentage/géomatique par le biais du Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres ont lancé un projet pour examiner l'avenir de l'enseignement de l'arpentage. Suite à ces travaux préliminaires, le comité en est arrivé à un consensus quant à la direction à donner au projet et sur la nécessité d'un financement afin d'aller de l'avant.

Pour continuer à rendre la profession d'arpenteur-géomètre plus réceptive, ouverte et accueillante, il est devenu clair tout au long des travaux sur le projet du Parcours de reconnaissance des titres de compétences des arpenteurs-géomètres formés à l'étranger que le programme d'études national doit être mis à jour. En raison des technologies disponibles aujourd'hui, plusieurs composantes sont désuètes et non représentatives du domaine de l'arpentage.

La mise à jour du programme d'études national rapprochera la profession d'arpenteur-géomètre de son objectif avoué de créer un diplôme en ligne en arpentage/géomatique.

Nous devons également élaborer un processus d'agrément nouveau et amélioré pour les programmes actuels et futurs des établissements d'enseignement menant à un diplôme en arpentage/géomatique qui serait plus efficace et conforme aux tendances nationales et internationales. Un diplôme en ligne en arpentage/géomatique est un moyen innovant d'accéder à des connaissances spécialisées qui bénéficieront à de nombreux groupes. Par exemple, les étudiants canadiens adultes trouvent extrêmement difficile de quitter le travail et de déménager là où un diplôme est enseigné à l'université — ils ont de nombreuses obligations et, dans la majorité des cas, ont une famille. Cela aiderait également les arpenteurs-géomètres formés à l'étranger intéressés à immigrer au Canada, car ils pourraient s'engager à combler les lacunes dans leurs connaissances à partir de leur pays d'origine, réduisant ainsi le temps nécessaire pour atteindre leur objectif d'être arpenteurs-géomètres agréés au Canada.

Une demande de financement a été soumise à Emploi et Développement Social Canada (EDSC) en avril 2019. EDSC a confirmé, en février 2020, que notre concept était accepté. Une présentation détaillée a été présentée à EDSC en juin 2020. En juillet, un membre du personnel d'EDSC a posé de nombreuses questions sur le projet et un tableau détaillé des prévisions de trésorerie au cours des deux ans et demi que nous prévoyons comme durée du projet. Nous attendons une réponse en septembre. Le projet, s'il était approuvé, débiterait en octobre 2020.

En plus de cette initiative, comme toutes les universités, l'Université du Nouveau-Brunswick offrira tous ses cours en ligne cet automne en raison du COVID-19 et a envoyé une demande de manifestation d'intérêt de la part de membres de l'industrie de l'arpentage pour faciliter certaines activités pratiques pour ses étudiants au cours de l'année à venir. Puisqu'il existe des éléments de formation pratique dans un diplôme en arpentage et en géomatique, la participation de l'industrie de l'arpentage semble être une bonne solution à la partie formation pratique d'un diplôme en ligne.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2020

L'édition 2020 de la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres (CNAG) devait se tenir à Mont-Tremblant, Québec, du 19 au 22 mai 2020. Le thème de celle-ci était : Perspectives internationales et autochtones pour une gouvernance foncière durable. Malheureusement, alors que le virus COVID-19 continue de se propager à l'échelle mondiale, l'AATC a décidé d'annuler la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres.

L'édition 2020 allait être un événement international. En plus de collaborer avec Géomètres professionnels du Canada, les groupes suivants allaient contribuer à la fois au programme technique et au nombre de délégués :

- Groupe de travail de l'administration des biens fonciers (WPLA)
- Canadian Geomatics Engineering Conference (CGEC) et
- Conseil canadien de géomatique

Les objectifs généraux du WPLA sont la promotion et l'amélioration de l'administration et de la gestion des terres dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) des Nations Unies. Ses membres sont les autorités nationales d'administration des terres et les autorités apparentées des États membres de la CEE.

Les universités canadiennes qui ont un programme de génie géomatique prévoyaient tenir leur deuxième Conférence canadienne de génie géomatique.

Le Conseil canadien de géomatique (CCG) est le principal organisme consultatif fédéral-provincial-territorial pour la gestion de l'information géographique. Le CCG se réunit deux fois par an pour discuter des programmes, des développements, de la législation et des questions relatives à la géomatique.

Espérons que l'occasion d'une autre conférence internationale se présentera dans un avenir rapproché.

Assemblée générale en ligne de l'AATC

Une première pour l'AATC. La pandémie de COVID-19 nous a obligés à annuler la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres, qui était prévue du 19 au 22 mai 2020 à Mont-Tremblant, Québec.

Puisque nous sommes tenus de tenir une assemblée générale chaque année avant la fin de juin, le Conseil de l'AATC a décidé de tenir une réunion en ligne en utilisant GoToWebinar (un produit LogMeIn).

Ce fut une réussite. Plus de 170 membres et invités se sont joints à la réunion. Nous n'avons jamais eu autant de monde à notre assemblée générale annuelle. Toutes les affaires normalement menées au cours d'une AGA ont été effectuées, y compris l'élection d'un nouveau conseiller de première année, d'un président et d'un vice-président.

Merci à tous les membres qui ont participé.

Julia Meldrum Smith,
Examen de la
pratique de l'AATC

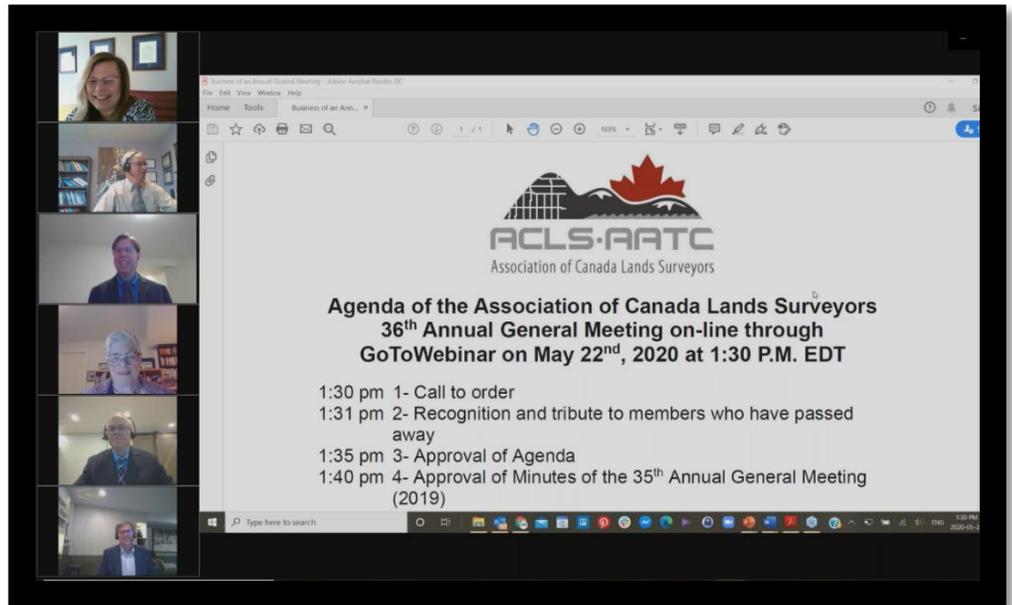
Jean-Claude
Tétreault,
Directeur exécutif

Rob Pinkerton,
Président sortant

Marie Robidoux,
Registraire pour
l'AATC

Jean Gagnon,
Arpenteur général

Jim Christie,
Président



Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2021

Nous espérons que d'ici l'année prochaine, la COVID-19 sera derrière nous et nous permettra de tenir la CNAG 2021 du 14 au 18 avril au Hyatt Regency, au centre-ville de Calgary. La conférence sera présentée conjointement par l'Alberta Land Surveyors' Association, Géomètres professionnels du Canada et l'AATC.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2022

Cette conférence sera présentée conjointement par l'Association of British Columbia Land Surveyors, Géomètre professionnel du Canada et l'AATC.

Il se tiendra du 6 au 12 mars 2022 au Westin Bayshore à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Conférence nationale des arpenteurs-géomètres 2023

Le Conseil de l'AATC a récemment décidé de tenir la CNAG 2023 à Mont-Tremblant en mai 2023. Le même endroit que nous allons utiliser pour la CNAG 2020. Nous travaillons présentement à la sélection des dates avec l'Office de Tourisme de Mont-Tremblant.

L'AATC et la COVID-19

Le bureau de l'AATC a été fermé le 17 mars 2020. Tous les membres du personnel travaillent depuis leur domicile et le font toujours. Marina Yong et Jean-Claude Tétreault visitent le bureau une ou deux fois par semaine chacun, mais pas en même temps. L'automne dernier, nous avons déplacé tous nos fichiers numériques sur Google Drive, ce qui nous permet un accès facile de n'importe où. Cela a été un défi, mais les opérations sont presque normales.

La session d'examen du CCEAG, qui devait avoir lieu en mars, a été annulée. La situation pandémique s'améliorant au printemps, nous avons décidé d'offrir une session d'examen en juin.

Le Conseil de l'AATC constatant une baisse des revenus des documents et des bornes (baisse d'environ 21 % à ce moment) a décidé de bénéficier des programmes d'aide du gouvernement fédéral suivants :

Prêt d'urgence du gouvernement fédéral

l'AATC a demandé le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et a reçu le prêt de 40 000 \$. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Un montant maximal de 10 000 \$ du prêt peut être annulé si certaines conditions sont remplies.

Les conditions d'admissibilité au CUEC sont les suivantes :

- L'emprunteur est une entreprise canadienne (et non une société de portefeuille) en exploitation le 1er mars 2020.
- Le revenu d'emploi total versé par l'emprunteur au cours de l'année civile 2019 se situait entre 50 000 \$ et 1 000 000 \$.
- Les fonds issus de ce prêt doivent être utilisés pour supporter les coûts qui ne peuvent être reportés. Ces dépenses pourraient comprendre les salaires, le loyer, les taxes foncières, le service de la dette, les frais de services publics et les assurances.

En 2022, le Conseil décidera si l'AATC conservera le montant de 10 000 \$. Cette décision dépendra de la situation financière de l'AATC à ce moment-là.

Subvention salariale temporaire pour les employeurs

La subvention est égale à 10 % de la rémunération versée à notre personnel entre le 18 mars 2020 et le 20 juin 2020, jusqu'à 1375 \$ par employé et 25 000 \$ par employeur. Cette subvention n'est liée à aucune baisse mesurée des revenus bruts. L'avantage total pour l'AATC était de 6 875 \$.

Les prix nationaux en géomatique David Thompson

L'Association des Arpenteurs des Terres du Canada est fière d'annoncer le gagnant de la onzième édition des prix David Thompson. En raison de la pandémie de santé mondiale et de l'annulation de la CNAG 2020, le prix David sera présenté à la conférence 2021 à Calgary, en Alberta.

Célébrant l'excellence dans le domaine de la géomatique au Canada, les prix nationaux en géomatique David Thompson a été lancés au cours de l'hiver 2006-2007. Le programme a été élaboré pour reconnaître les projets qui illustrent l'innovation et la contribution à la société que les arpenteurs-géomètres accomplissent régulièrement et qui ont des effets positifs sur la société canadienne.

Projet d'arpentage foncier présentant des difficultés considérables

Rob Riecken

Moniteur automatisé multi-instruments d'un pont vital sur la route 1 à Vancouver.



Jean-Claude Tétreault,
Directeur exécutif



McElhanney a conçu, installé et entretenu un programme de surveillance automatisé de quatre mois pour un pont de la route 1 du ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique à Vancouver. FortisBC prévoyait de construire un gazoduc à côté des fondations des piliers du pont, et une tranchée était nécessaire pour contenir le gazoduc — mais le pont n'avait pas été amélioré sismiquement, le rendant vulnérable à la défaillance si le sol voisin était perturbé.

McElhanney a installé une série d'instruments, qui comprenaient deux stations totales fonctionnant en continu, des inclinomètres, des accéléromètres, des inclinomètres, des piézomètres à fil vibrant et des jauges de contrainte à fil vibrant. La combinaison unique de données de différence de position avec des données de pente, d'inclinaison et de vibration était essentielle à l'évaluation géotechnique du site. Toutes les parties prenantes pouvaient accéder aux données en temps réel 24/24 et 7/7 par des tableaux de bord basés sur le Web, et les données étaient hautement fonctionnelles pour le MTICB et les équipes d'ingénierie de Fortis, BC.

Tout arpenteur-géomètre breveté, membre d'une association (ou ordre) professionnelle d'arpentage canadien, et qui présente un projet qui a été complété au cours des trois (3) dernières années sera considéré admissible à un prix. Date limite de mise en candidature est le 1 mars 2021.

Pour plus d'information, visitez : <http://davidthompsonawards.ca/accueil/>

INFORMATION :

Association des arpenteurs des terres du Canada

Jean-Claude Tétreault, a.-g.(ret.), A.T.C., M.B.A.

Directeur exécutif

(613) 723-9200

Télec. : (613) 723-5558

admin@acls-aatc.ca

www.acls-aatc.ca



Projet de gouvernance

Le Conseil de l'AATC est préoccupé par le fait que les gouvernements provinciaux remettent en question les pratiques de gouvernance des organismes d'agrément en Colombie-Britannique et au Québec. En novembre dernier, il a embauché un expert en gouvernance des organisations à but non lucratif pour examiner toutes les pratiques et politiques de l'AATC afin d'être prêt à relever tous les défis futurs.

Le plan de travail pour la prochaine année et demie est le suivant :

1. Étudier/améliorer les énoncés de mission et de vision et préciser un énoncé de valeurs (complété à 90%)
2. Examiner les politiques de gouvernance actuelles et développer des politiques supplémentaires si nécessaire, y compris les limites des cadres (complété à 50%)
3. Revoir les mandats du Conseil et améliorer le processus de recrutement du Conseil (pas commencé)
4. Examiner la politique et les plans de planification de la relève du DE, en particulier la relève d'urgence (complété)
5. Renforcer le processus d'orientation du Conseil (complété à 50%)

6. Ajouter l'éducation du Conseil comme point permanent de l'ordre du jour aux réunions du Conseil ; élaborer un calendrier annuel du Conseil pour assurer un examen régulier de la mission, de la vision, des valeurs, de la politique et des plans (10%)
7. Examiner/discuter des moyens pour le Conseil d'établir un lien/communiquer formellement avec les principaux intervenants (pas commencé)

Le Conseil s'est efforcé de mettre à jour les énoncés de vision et de mission de l'AATC afin de centrer les délibérations du Conseil et d'inspirer les membres à l'égard de notre profession. Nous sommes heureux de présenter les nouveaux énoncés de vision et de mission de l'AATC :

VISION : Instaurer la confiance du public dans la réglementation des arpenteurs des terres du Canada

MISSION : Fidèles à notre mandat, nous instaurons la confiance et le respect mutuel grâce à une gouvernance solide, une autoréglementation efficace et des compétences individuelles

Le Conseil a également dressé une liste de valeurs destinées à étayer la vision et la mission. Nous solliciterons les commentaires des membres concernant les valeurs de l'Association par le biais d'un sondage Survey Monkey dans les semaines à venir. Nous espérons obtenir des commentaires précieux d'un large éventail de membres dans le cadre de cet exercice.

Modifications aux Règlements administratifs de l'AATC de 2020

Le vote sur les modifications aux Règlements administratifs de l'AATC 2020 s'est déroulé en ligne sur le site Web de l'AATC. Le scrutin a été dépouillé et le décompte du total des votes, des votes pour et des votes contre a été vérifié par les scrutateurs Rob Pinkerton et Jim Simpson en présence de Marie C. Robidoux, registraire de l'AATC à 14 h HNE le 15 juillet 2020. Les résultats sont les suivants :

Résolution d'amendements aux Règlements administratifs 2020-1

Le Comité des Règlements administratifs et de la législation suggère de regrouper certaines sections des parties 5 et 13 parce que l'objet de ces sections était plus approprié dans la partie 2. En regroupant les sections de la partie 2 traitant des questions générales de l'Association, le comité recommande de modifier le titre de la partie 2 qui deviendra « PARTIE 2 — L'ASSOCIATION ».

De plus, pour garantir que tous les membres utilisent les mêmes sceaux prescrits adoptés par le conseil, il est également proposé d'illustrer les sceaux de l'Association et des titulaires de permis en créant les annexes A et B dans les Règlements administratifs.

Nombre de votes 76 – tous d'accord

Résolution d'amendements aux Règlements administratifs 2020-2

Le comité des Règlements administratifs et de la législation de l'AATC a terminé sa longue révision de la partie 3 des Règlements administratifs et propose des modifications à certains articles pour corriger divers conflits et incohérences.

Création de 5 nouveaux articles traitant de la durée du mandat et des vacances de postes de certains dirigeants.

Définition de « président sortant ».

Enlever l'article sur le cautionnement qui n'a jamais été utilisé.

Nombre de votes 76 – tous d'accord

Résolution d'amendements aux Règlements administratifs 2020-3

Cette résolution concerne la partie 5 modifiant des parties des Règlements administratifs traitant des questions financières.

Après examen, des modifications grammaticales de la partie 5 se sont révélées nécessaires. De plus, l'utilisation du sceau de l'Association, telle que décrite dans l'article 5.9, n'est pas utilisée dans la pratique par l'Association.

Les modifications suivantes soient apportées à la partie 5 des Règlements administratifs comme suit :

- Les articles 5.1 et 5.7 soient révisés pour refléter les excédents plutôt que les bénéfices ;
- Le paragraphe 5.9 (1) soit supprimé, car la procédure concernant le sceau documentée dans cette partie ne reflète pas la pratique, les paragraphes 5.9 (2) et (3) étant renumérotés en conséquence ;
- L'article 5.9 est renommé « Signatures » puisque toute référence au sceau est supprimée.

Nombre de votes 76 : 75 votes pour, 1 vote en désaccord

Résolution d'amendements aux Règlements administratifs 2020-4

Le comité des Règlements administratifs et de la législation a remarqué que même si l'article 13.4 existant définit un processus en vertu duquel les membres peuvent proposer des modifications aux règlements administratifs. Puisque le Conseil est responsable de l'élaboration des règlements, les étapes du processus ne sont pas conformes à ce qui doit réellement se produire. Cet amendement corrige le processus.

Nombre de votes 76 : 74 votes pour, 2 votes en désaccord

Résolution d'amendements aux Règlements administratifs 2020-5

Ces dernières années, l'AATC a vu ses coûts de fonctionnement augmenter en raison de la planification essentielle pour la relève et de l'augmentation du coût de la vie du personnel. En prévision de la retraite prochaine de Jean-Claude Tétreault, nous avons modifié le rôle de registraire en ajoutant un poste à temps partiel distinct. Étant donné que les frais d'adhésion et les autres frais sont inchangés depuis janvier 2018, ces dépenses accrues ne sont pas viables au niveau des frais actuels.

Pour générer des revenus supplémentaires, le conseil de l'AATC a approuvé les recommandations du Comité des finances de l'AATC, qui a proposé la modification suivante des frais associés à l'adhésion, à la licence et au permis. Compte tenu de la situation économique actuelle au Canada en raison de la pandémie de COVID-19, le conseil a déterminé que cette modification proposée des droits entrera en vigueur en 2022 plutôt qu'en 2021 comme prévu initialement.

Nombre de votes 79 : 75 votes pour, 4 votes en désaccord

Le paragraphe (3) de l'article 13.5 des Règlements administratifs de l'AATC stipule ce qui suit :
L'approbation d'un amendement aux Règlements administratifs requiert une acceptation par les deux tiers (2/3) des membres votants.

En conclusion, les cinq résolutions d'amendements ont été approuvées par les membres de l'AATC.